



Construction de la Commune Nouvelle

Compte-Rendu n°1

Assemblée des conseils municipaux

Mardi 10 octobre 2023

Nonant-le-Pin

Compte-rendu établi par : Matthias Gressant

Participants

LES-AUTHIEUX-DU-PUITS			
N°	Nom Prénom	Présent	Absent
1	Marc BURGERJON (Adj)	X	
2	Marie-José JANVIER		X
3	Magali MONTILLET	X	
4	Cécilia PERONNE NÉE GOMBEAU	X	
5	Jean-Marie ROBIN (M)	X	
6	Pierre SCHMITT	X	
7	Yvonne VERBEKE (Adj)	X	
TOTAL		5	1

LA GENEVAIE			
N°	Nom Prénom	Présent	Absent
1	Elisabeth JARIEL-LOLIVIER (Adj)		X
2	David LAMBERT	X	
3	Claire LELOUVIER	X	
4	Vincent LELOUVIER (M)	X	
5	Ludovic MARTIN		X
6	Anthony PLANCHE	X	
7	Jean-Michel TESSIER (Adj)		X
TOTAL		4	3

GODISSON			
N°	Nom Prénom	Présent	Absent
1	Marie-Jeanne BURGERJON	X	
2	Noëlle CHAUMIER		X
3	Marion CHAUVIN		X
4	Jean-Charles DELABROISE (Adj)		X
5	Christian ILLIEN		X
6	Patrick LURSON (M)	X	
7	Nicolas RENAULT		X
8	Marie-Laure TOUTAIN		X
9	David TULOUP		X
10	Gaëlle WALLEM		X
DEM	Géraldine DELFAUT		
TOTAL		2	8

NONANT-LE-PIN			
N°	Nom Prénom	Présent	Absent
1	Patrick AMESLANT (M)	X	
2	Jacques BÄLDE (Adj)	X	
3	Gérald BLANDIN		X
4	Guillaume CARRO	X	
5	Sandra CLAËS TALON	X	
6	Stéphane DUVAL	X	
7	Florence GERBOIN (Adj)	X	
8	Anthony MENAGER	X	
9	Anthony PELLETIER	X	
DEM	Amélie CHMAROSTI		
DEM	Philippe ROSE		
TOTAL		8	1

LE MERLERAULT			
N°	Nom Prénom	Présent	Absent
1	Denis BOULARD	X	
2	Annick BOUSSEL	X	
3	Huguette COUGÉ (Adj)	X	
4	Martine GRESSANT (M)	X	
5	Matthias GRESSANT (Adj)	X	
6	Christine HERVE	X	
7	Alexandre LACOUR		X
8	Benoît LEURETTE		X
9	Bessy MAIRET	X	
10	Nathalie MÉTRAL		X
11	Alain MOUSSAY (Adj)	X	
12	Patrick NEZAN		X
13	Sylvie THEBLINE	X	
14	Christophe THIERRY	X	
DEM	Olga FONTAINE		
TOTAL		10	4

>>> Soit 29 présents sur les 47 conseillers en exercice (62 %)

✚ Introduction

Patrick AMESLANT, maire de Nonant-le-Pin, ouvre l'assemblée.

Depuis le début de l'année 2022, la réflexion d'une commune nouvelle sur le territoire du Pays du Merlerault est menée à l'échelle des **10 communes historiques** qui composent la localité :

- 11 janvier 2022 : Rencontre Maires et Adjointes en présence du Sous-Préfet ;
- 10 février 2022 : Rencontre des Maires et Adjointes ;
- 12 juillet 2022 : Témoignage de la commune nouvelle de la Ferté-en-Ouche devant les Maires et Adjointes ;
- 8 septembre 2022 : Rencontre des Maires et Adjointes ;
- 24 octobre 2022 : Réunion des Conseils Municipaux ;
- De décembre 2022 à mars 2023 : Vote dans chaque conseil portant sur le vœu de poursuivre les discussions puis d'engager la construction de la commune nouvelle ou tout simplement d'y renoncer

L'objectif de la présente réunion est de mettre en place le comité de pilotage pour la construction de la Commune Nouvelle.

✚ Bilan du vœu

Le bilan du vœu est présenté. Pour rappel ce vœu, exprimé sous forme de vote dans chaque conseil municipal, s'est déroulé entre décembre 2022 et mars 2023.

Il est observé que hormis Saint-Germain-de-Clairefeuille, la majorité des communes du bassin versant de l'Orne (vers Sées) ont répondu OUI tandis que les communes du bassin versant de La Touques (vers Gacé) ont opté pour un NON massif.

Parallèlement, ces bassins versants hydrauliques (Orne et Touques) correspondent directement, pour une majeure partie des habitants, à leurs bassins de vie secondaire (Sées et Gacé). Il est une évidence qu'un parallèle peut être fait avec la carte scolaire (collèges-lycées de Sées, collège de Gacé)...

La majorité de la population des communes des Authieux-du-Puits, La Genevraie, Godisson, Nonant et Le Merlerault privilégie Sées tandis que celle de Ménil-Froger, Lignéres, Ménil-Vicomte et Champ-Haut s'oriente sur Gacé.

Saint-Germain-de-Clairefeuille fait exception puisque son bassin de vie direct s'articule sur Le Merlerault-Nonant, avant de se diriger sur Sées puis Argentan, en terme de bassin de vie secondaire.

Ainsi, sur les 1 738 habitants des 10 communes visées par le projet, la part représentée par les communes ayant prononcé un OUI s'élève à 1 451 habitants soit 83% contre 287 habitants soit 17%.

Cartographique du vœu :

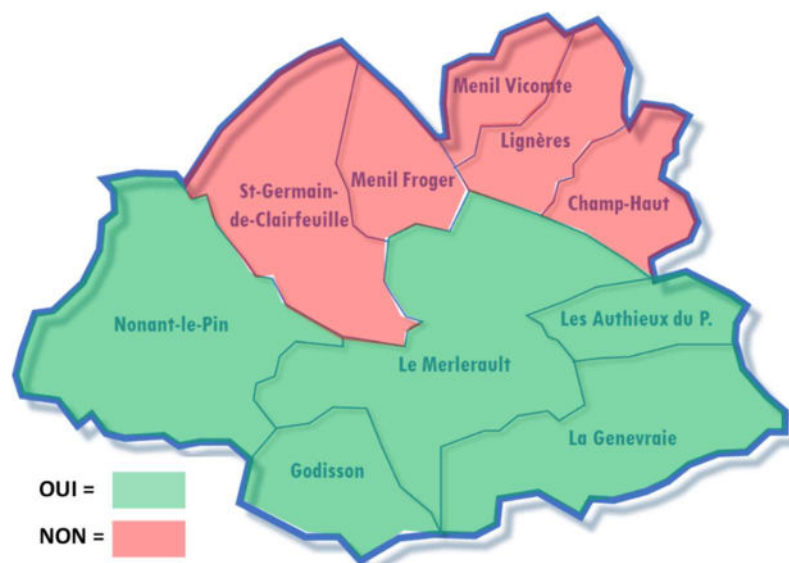
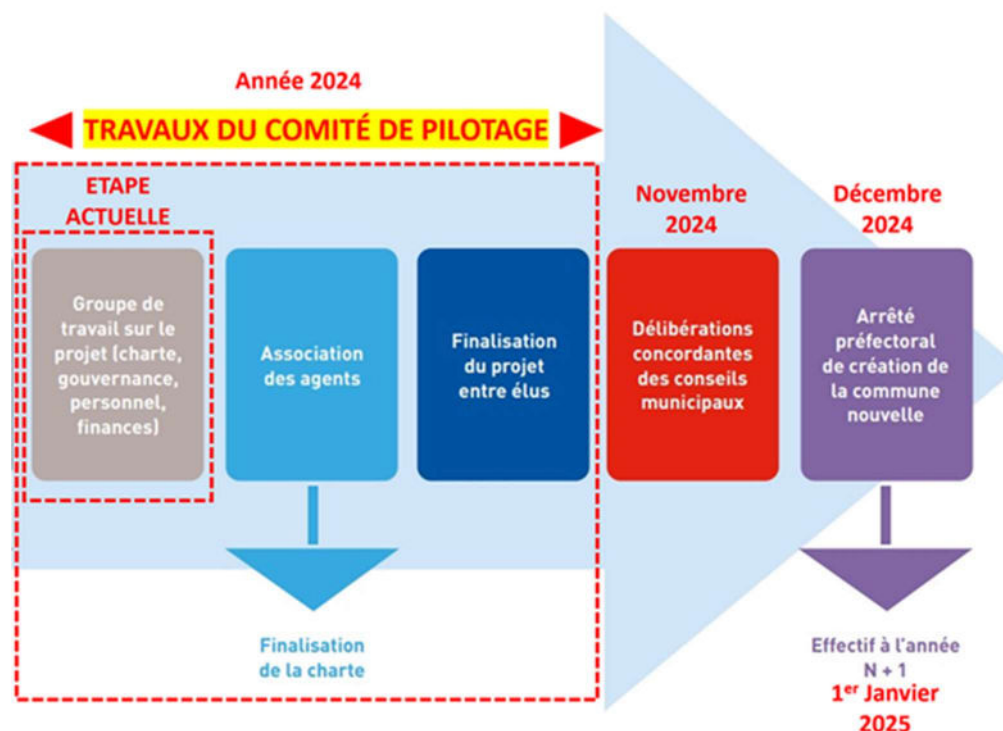


Tableau récapitulatif de la population par commune :

	BASE	COMMUNE OUI	COMMUNE NON
COMMUNE	Population Municipale <i>(Insee en vigueur)</i>	Population Municipale <i>(Insee en vigueur)</i>	Population Municipale <i>(Insee en vigueur)</i>
Le Merlerault	753	753	
Nonant-le-Pin	421	421	
St-Germain-de-Clairefeuille	134		134
Godisson	105	105	
La Genevraie	90	90	
Les Authieux-du-Puits	82	82	
Ménil-Froger	57		57
Champ-Haut	44		44
Lignéres	29		29
Le Ménil-Vicomte	23		23
TOTAL	1738	1451	287

🚩 Agenda de la Commune Nouvelle

Les grandes étapes du calendrier de la construction de la Commune Nouvelle sont exposées :



🚩 Création du Comité de Pilotage

Le rôle et l'objectif du comité de pilotage sont exposés à l'assemblée : « construire » la nouvelle collectivité afin de soumettre aux conseils municipaux une délibération concordante entérinant la création de la commune nouvelle.

Ainsi, il s'agit de constituer un groupe de travail qui aura pour mission de :

- Définir la forme de gouvernance de la future Commune Nouvelle (ex : arbitrer sur le maintien d'un maire délégué(e) dans chaque commune, création de comités consultatifs dans chaque communes...)
- Définir la forme administrative de la commune (ex : arbitrer et définir le siège de la commune nouvelle, heures d'ouverture du secrétariat de la « mairie-centre », maintien d'ouverture du secrétariat des mairies déléguées, ressources humaines...)

- Définir les modalités du processus du choix du nom de la commune nouvelle
- Préparer la fusion des budgets en lien avec la DGFIP
- Organiser la communication à l'échelle de la population
- Définir le projet de territoire au travers de la Charte

Composition du Comité de Pilotage :

Nom Prénoms	Communes	Fonction occupée dans CM
ROBIN Jean-Marie	Les Authieux-du-Puits	Maire
BURGERJON Marc	Les Authieux-du-Puits	Adjoint
VERBEKE Yvonne	Les Authieux-du-Puits	Adjointe
MONTILLET Magalie	Les Authieux-du-Puits	Conseillère
LELOUVIER Vincent	La Genevraie	Maire
LELOUVIER Claire	La Genevraie	Conseillère
PLANCHE Anthony	La Genevraie	Conseiller
LAMBERT David	La Genevraie	Conseiller
LURSON Patrick	Godisson	Maire
DELABROISE Jean-Charles (?)	Godisson	Adjoint
BURGERJON Marie-Jeanne	Godisson	Conseillère
AMESLANT Patrick	Nonant-le-Pin	Maire
BAELDE Jacques	Nonant-le-Pin	Adjoint
GERBOIN Florence	Nonant-le-Pin	Adjointe
CLAËS-TALON Sandra	Nonant-le-Pin	Conseillère
PELLETIER Anthony	Nonant-le-Pin	Conseiller
CARRO Guillaume	Nonant-le-Pin	Conseiller
GRESSANT Martine	Le Merlerault	Maire
GRESSANT Matthias	Le Merlerault	Adjoint
COUGÉ Huguette	Le Merlerault	Adjointe
MOUSSAY Alain	Le Merlerault	Adjoint
HERVÉ Christine	Le Merlerault	Conseillère
BOULARD Denis	Le Merlerault	Conseiller

Charte de la commune nouvelle : définition

Avant de clore l'assemblée, il est exposé aux participants, les attendus de la Charte de la commune nouvelle :

Toutes les communes nouvelles se créent autour d'une charte qui en constitue la colonne vertébrale, en ce sens qu'elle représente le socle des principes fondateurs de la nouvelle collectivité.

Généralement, elles sont rédigées en rappelant le contexte historique, culturel, géographique... Les habitudes de travail entre les communes parties prenantes au projet ainsi que les habitudes de vie des habitants.

Cette charte met en avant les enjeux et les raisons de ce regroupement, le projet commun de territoire et les orientations prioritaires de la commune nouvelle (maintien des services publics, amélioration de l'entretien, pérennisation du dernier commerce de proximité, accès à la culture et aux sports, engagement

dans des projets écologiques ...), tout en rappelant la préservation de l'identité de chaque commune historique.

La charte acte également l'organisation interne de la commune nouvelle avec le rôle des communes déléguées et de leurs maires, la présence ou non de conseils communaux (comité consultatif), l'organisation du personnel, ...

Elle peut être revue pour s'adapter à la vie de la commune nouvelle.

Prochaine et première réunion du comité de pilotage

La première réunion du comité de pilotage se tiendra le jeudi 9 novembre à 20h00 à la mairie du Merlerault.